

# RILLIEUX-LA-PAPE



**Projet de  
Renouvellement  
Urbain –**

**Information aux  
locataires SEMCODA**

**Lancement du  
relogement –  
14-16-18 avenue de  
l'Europe**

**11/12/2024 – 17h30  
MPT des Alagniers**



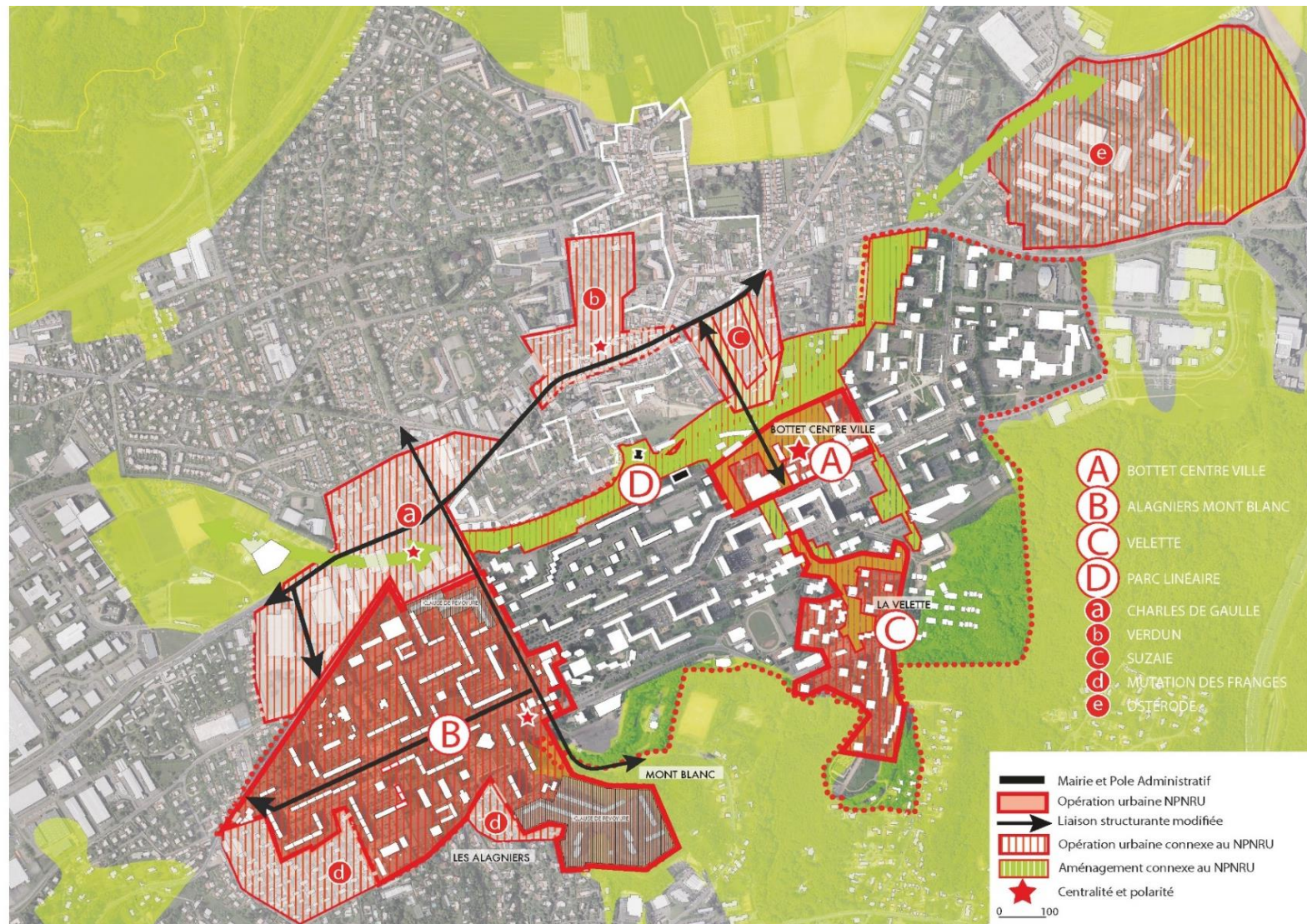
# CONTEXTE – Projet urbain & Démolition





# PROJET NPNRU – RILLIEUX-LA-PAPE

## Ensemble des secteurs concernés



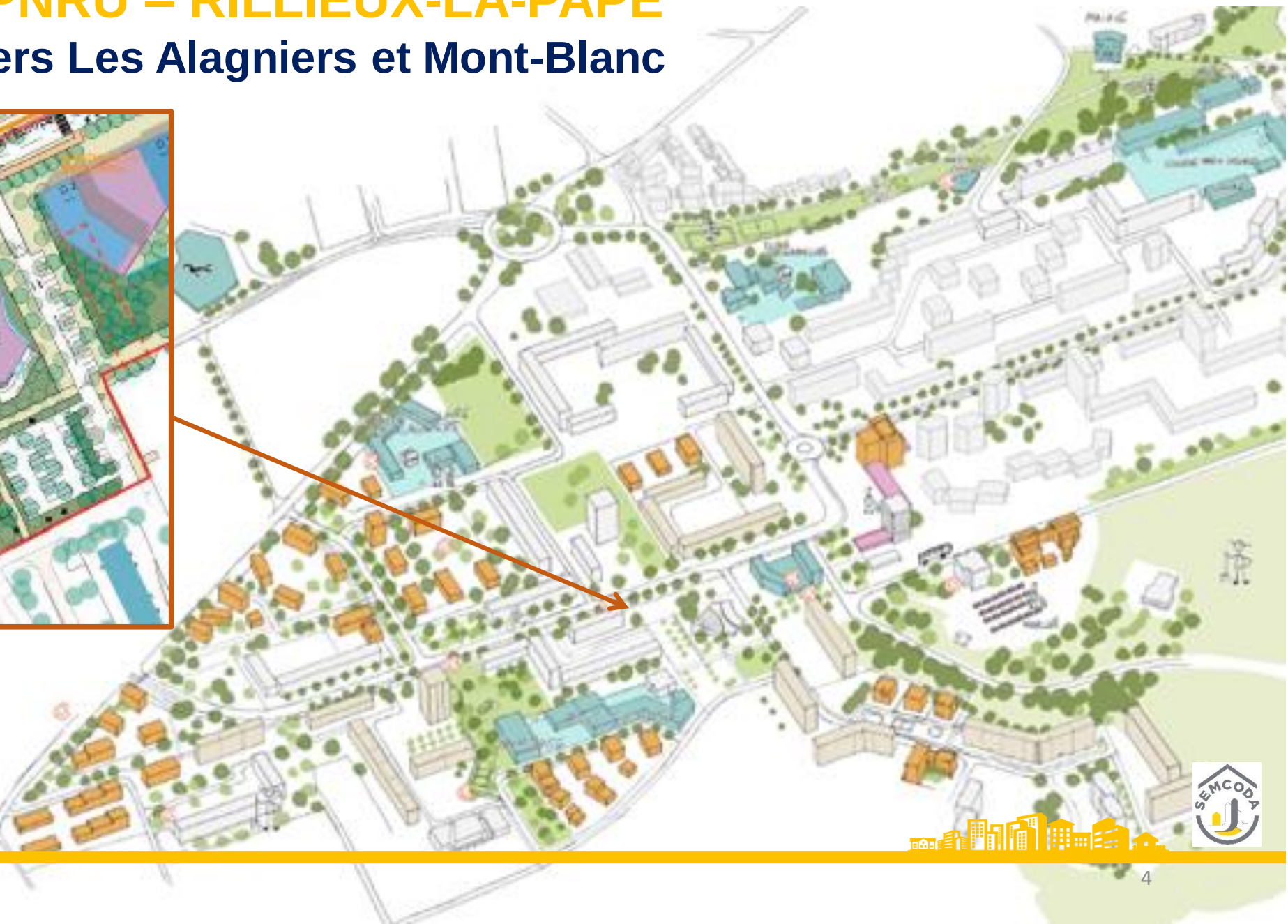


# PROJET NPNRU – RILLIEUX-LA-PAPE

## Zoom Quartiers Les Alagniers et Mont-Blanc



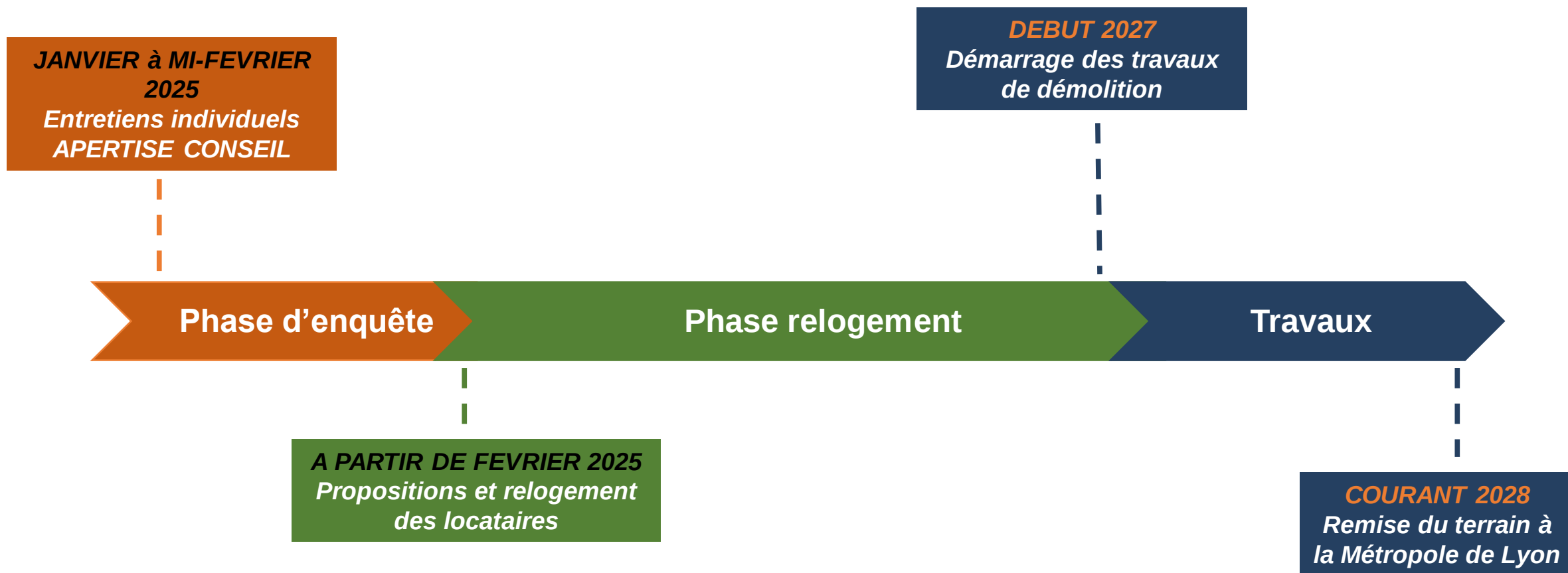
*Projet sur l'emprise actuelle du  
14-16-18 av de l'Europe*





# PLANNING PREVISIONNEL –

## Calendrier opérationnel du relogement





# RELOGEMENT – Mon parcours en 4 étapes





# RELOGEMENT – ETAPE 1

Pour vous accompagner, un INTERLOCUTEUR unique

La SEMCODA a missionné un cabinet spécialisé en relogement – le  
**Cabinet APERTISE CONSEIL** – pour vous accompagner

Vos chargées de relogement sont :



**Justine RIBES**



**Aude BARDON**





# RELOGEMENT – ETAPE 1

## Rencontre individuelle et identification des besoins

### Les objectifs des rencontres individuelles sont:

- Connaître les caractéristiques de votre ménage
- Identifier vos besoins en relogement
- Evaluer vos contraintes et vos besoins en accompagnement spécifique
- Répondre à vos interrogations

APERTISE CONSEIL prendra contact avec vous par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous.

Les entretiens se dérouleront à votre domicile sur une période de 1 mois et demi : **de Janvier 2025 à mi-Février 2025**





# RELOGEMENT – ETAPE 2

## La recherche d'un nouveau logement

L'objectif est de trouver un logement adapté à votre situation et répondant à vos besoins.

Les propositions de logement s'organiseront selon :

- **l'offre disponible**
- une **typologie** adaptée à la composition familiale
- Vos **capacités financières**
- Si des **besoins spécifiques** existent (problèmes de santé, décohabitants etc.)





## RELOGEMENT – ETAPE 2

### La recherche d'un nouveau logement

Une **visite** du logement vous sera systématiquement proposée.



*La visite est un moment clé qui aboutira soit à l'acceptation du logement, soit à une requalification des besoins en cas de refus*

**3 propositions en phase règlementaire \*** correspondant à votre situation personnelle et vos besoins pourront vous être proposées (conformément à la législation en vigueur).

Après la visite et l'acceptation du logement, si nécessaire, la SEMCODA réalise des travaux standards de remise en état.

\*Précision apportée lors de la réunion du 11/12/2024 :

Question locataire : « à partir de quand les 3 propositions seront comptabilisées ? »

Réponse SEMCODA : « dès que la Préfecture aura enclenchée la phase règlementaire. Généralement cette phase est enclenchée entre 8 à 12 mois après le début du relogement. La SEMCODA informera les locataires lorsque la phase règlementaire débutera. »





# RELOGEMENT – ETAPE 3

## Le déménagement

La SEMCODA prend en charge:

- **Le déménagement** (choix entre déménageur professionnel OU forfait déménagement si vous souhaitez déménager par vos propres moyens)

| T1    | T2    | T3    | T4    | T5    | T6      |
|-------|-------|-------|-------|-------|---------|
| 400 € | 500 € | 650 € | 750 € | 900 € | 1 050 € |

- **Les frais d'installation** (ouverture des compteurs, etc.) : forfait 120 €
- Transfert de **votre dépôt de garanti** sur le nouveau logement si relogement dans le parc social

Toutes les indemnités énumérées seront versées directement via votre [compte-locataire SEMCODA](#)





# RELOGEMENT – ETAPE 4

## Le suivi post-relogement

Le cabinet APERTISE CONSEIL, viendra vous rendre visite 2 fois après votre déménagement pour s'assurer que tout va bien et réaliser une **enquête satisfaction**.

Généralement la 1<sup>ère</sup> visite se déroule le 1<sup>er</sup> mois, et la 2<sup>ème</sup> dans les 6 mois après emménagement.

*Nota : En début d'année prochaine, nous vous transmettrons un guide relogement détaillé*





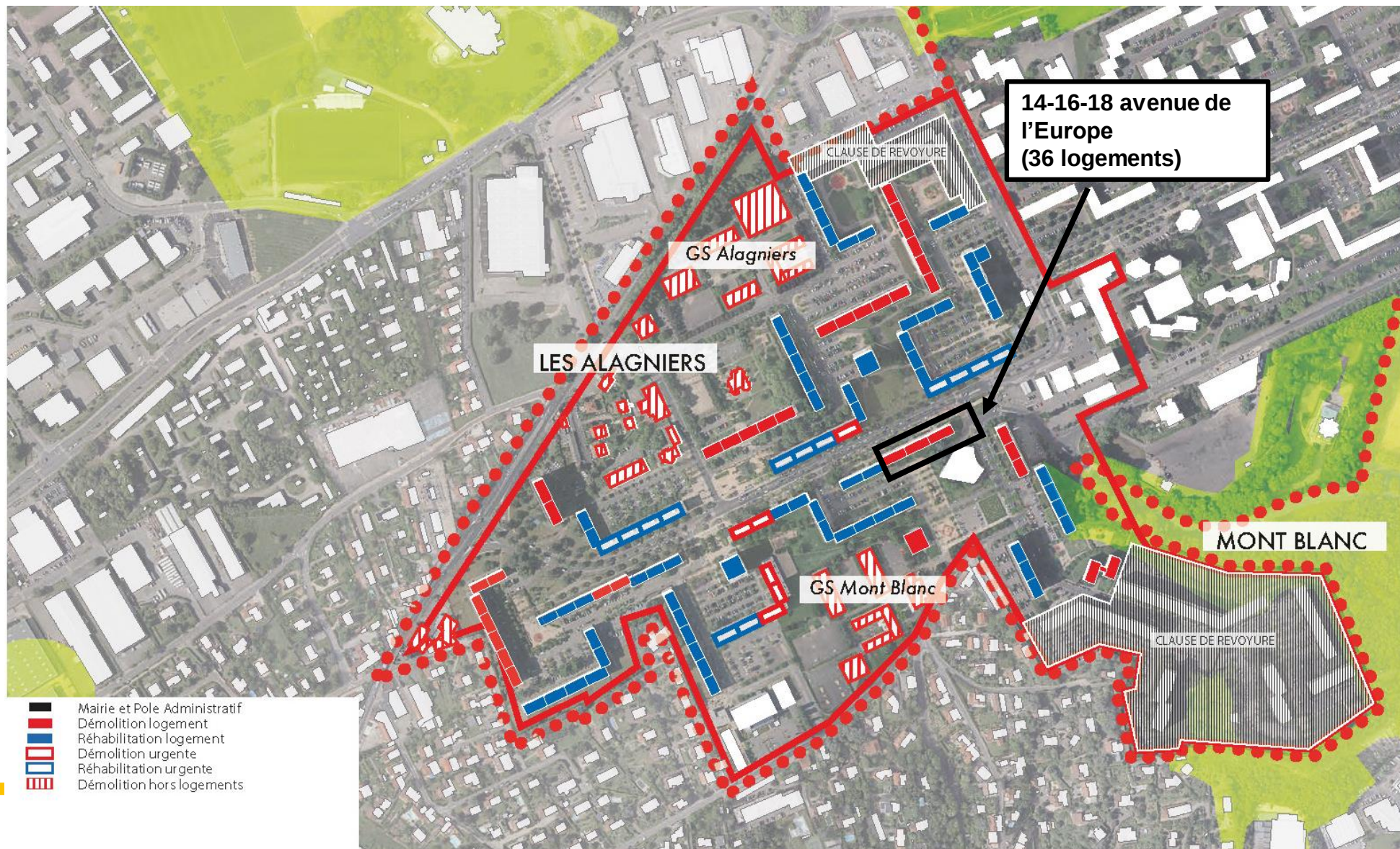
# TEMPS D'ECHANGES





# ANNEXE PROJET NPNRU – Quartiers des Alagniers

## Réhabilitations et Démolitions





## PLAN DE COMPOSITION DE LA ZAC / VISION D'ENSEMBLE

